

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Le Sypross dénonce les violations des droits de l'Homme à la CNSS

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

**S**OUÇONNÉS d'avoir volé une somme d'un million de francs dans le bureau de la directrice adjointe à l'immatriculation et au recouvrement de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), deux agents de ladite entreprise ont été molestés la semaine dernière dans les locaux de la Police judiciaire. L'un d'eux s'en est sorti avec une perforation du tympan de l'oreille gauche. Un traumatisme crâno-facial, selon le certificat médical établi par Gisèle Ayoune, médecin du Centre d'action sanitaire et sociale.

Outrés par cette "agression", les représentants du personnel jugent cet acte en totale

violation des dispositions légales selon lesquelles une telle affaire doit d'abord être traitée au sein de l'entreprise, avant de recourir aux poursuites judiciaires. Aussi, les responsables du Syndicat des professionnels de la Caisse nationale de sécurité sociale (Sypross) sont-ils montés au créneau samedi dernier. Ils ont fustigé les nombreux abus de pouvoir et les vices de procédure dans ladite affaire.

"Nous voulons, ici, dénoncer, de façon générale, les dérives autoritaires, et toutes sortes d'abus d'un certain nombre de responsables de la CNSS. En effet, nous sommes confrontés à un manque de respect de la loi, des procédures administratives. Aussi, voulons-nous alerter l'opinion pour les faits qui se sont

déroulés dans notre institution, allant dans le sens des dérives autoritaires", a déclaré Richard Ndi Bekoung. Ce, d'autant plus que, contrairement, une note de service autorise les présumés voleurs à travailler dans ledit bureau. C'est pourquoi, le Sypross ne comprend pas le mutisme dans lequel se cantonne, jusque-là, la direction générale face aux abus dont ont été victimes les deux employés. Alors que, soulignent-ils, l'employeur a pour principale obligation de veiller sur ses travailleurs.



Les membres du bureau du Sypross dont le président, Richard Ndi Bekoung lors du point de presse

## Avéa : curage des caniveaux et du bassin-versant

JNE  
Libreville/Gabon

**U**N collectif des jeunes d'Avéa est à pied d'œuvre, depuis quelques jours, dans le quartier éponyme, pour assainir le secteur en s'attaquant aux ouvrages. Ainsi, le bassin-versant, long de 518 mètres, qui va de l'inspection provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture au lavage des véhicules situé au niveau de l'église Tabernacle, a été entièrement curé entre le 27 juillet et le 2 août 2020. Et depuis le 7 septembre dernier, c'est le caniveau de la rue Grégoire Bekale-Obame qui est débarrassé des débris sur un linéaire de 380 mètres allant de Promo Gabon au carrefour Makaya. Des sources concordantes, on apprend que cette opération d'intérêt général, réalisée avec la collaboration du chef de quartier et les notables, était devenue incontournable puisque les deux ouvrages souffraient d'un manque cruel d'entretien et se trouvaient dans un état de délabrement avancé. Pour preuve,



Le collectif en train de curer le caniveau de la rue Grégoire Bekale-Obame.

le bassin-versant n'avait pas été restauré depuis 24 ans. Ce sont donc, d'après nos sources, plus de 3 000 personnes qui étaient impactées par les désagréments causés par cette infrastructure, notamment les inondations en cas de pluie. S'agissant du caniveau, ce sont 64 familles qui sont concernées directement et 232 autres indirectement par l'inconfort ainsi infligé aux habitants (odeurs nauséabondes et inondations). "Nous avons

adressé des correspondances à nos autorités (député, sénateur, maires) pour solliciter leurs contributions mais aucune ne nous a soutenus. Nous faisons donc ce travail volontairement grâce à nos cotisations", confie le responsable du collectif, Olivier Sima. Et de souhaiter que l'État et la mairie portent une attention à leur action, car "le travail que nous accomplissons là fait partie de leurs missions régaliennes".

## Le clin d'œil de *Lybek*

